

## **Avant tout, lutter contre la faim et la pauvreté**

Les débats et les décisions portant sur le point 18.2 de l'ordre du jour de la septième Conférence des Parties (COP7) à la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue en février dernier concernent de toute évidence les quelque 200 millions de gens qui vivent de la petite pêche et dont la plupart sont dans des pays en développement.

Les communautés de pêcheurs autochtones qui sont si dépendantes des ressources côtières et marines ont tout intérêt à ce que celles-ci soient exploitées de façon durable et préservées sur le long terme. Il faut d'ailleurs noter que, plusieurs décennies avant que les problèmes de protection et d'exploitation durable des ressources côtières et marines soient débattus dans les forums internationaux, des pêcheurs de bon nombre de pays en développement avaient déjà essayé d'attirer l'attention sur certains aspects, en particulier la pollution, le développement incontrôlé de la pêche industrielle et de l'aquaculture intensive, le chalutage de fond pour la crevette : toutes choses qui avaient des répercussions fâcheuses sur la diversité biologique de la zone côtière et sur leurs moyens d'existence.

Dans ce contexte, on ne peut que se réjouir de ce que les gouvernements aient déclaré vouloir s'engager plus avant dans la mise en œuvre des objectifs de la CDB, notamment en réduisant de façon significative, à l'horizon 2012, les pertes actuelles de biodiversité côtière et marine.

C'est également une bonne chose qu'on ait mis l'accent sur la participation des populations locales autochtones, sur le maintien d'un accès préférentiel aux lieux de pêche traditionnels pour les pêcheurs artisans et à petite échelle, sur le fait que la lutte contre la pauvreté doit rester un objectif majeur et direct du Programme d'action (voir p. 42).

Pour la pêche artisanale et à petite échelle, il y a là certainement des possibilités d'agir sur certains aspects qui ont des répercussions à la fois sur leurs moyens d'existence et sur la biodiversité. Cela permettrait, par exemple, d'attirer l'attention sur des cas de pollution du littoral par divers effluents, par des rejets de sites industriels et d'exploitation minière, des fabriques de farine de poisson, et d'obtenir peut-être des mesures de contrôle. Cela permettrait aussi de réglementer de façon stricte le chalutage de fond, tout particulièrement dans les pêcheries multispécifiques tropicales. Cela permettrait de lutter contre la pollution et les destructions provoquées par l'aquaculture intensive. Cela permettrait peut-être aux pêcheurs d'obtenir une reconnaissance officielle, sur le plan juridique, institutionnel et financier, pour les mesures de gestion qu'ils ont mises en œuvre de leur propre initiative.

Mais pour que tout cela ne reste pas au stade des vœux pieux, il est indispensable que les autorités gouvernementales prévoient un cadre juridique ad hoc qui reconnaisse, protège et renforce les droits d'accès à la ressource des communautés littorales. Elles ont le droit d'exploiter de manière responsable sa diversité biologique pour pouvoir se nourrir, gagner leur vie ; elles ont le droit de participer à tous les niveaux aux processus décisionnels en matière de gestion des ressources disponibles.

En ce qui concerne les aires marines protégées, il faut absolument éviter d'imposer des modèles préfabriqués qui ne tiennent pas compte du contexte historique et du savoir-faire local. Il existe plein d'exemples qui montrent bien que les programmes de protection non participatifs, c'est-à-dire qui omettent de s'enrichir du savoir local et des initiatives locales, ne parviennent pas à de bons résultats, ni pour la protection de la diversité biologique ni pour la lutte contre la pauvreté. Parfois ils aggravent même l'état de pauvreté de ces populations déjà bien fragiles tant sur le plan économique que social. Citons cette réflexion du canadien David Suzuki, généticien et écologiste bien connu, lors de sa communication inaugurale à la COP7 : « Si nous ne luttons pas contre la faim et la pauvreté, ne perdons pas notre temps avec les problèmes écologiques, parce que les gens ont bien d'autres soucis ».